## BUAIS ET SON HISTOIRE



## LES ANIMAUX

Le 14 mai 1914, un violent orage, accompagné de tempête et de grêle, s'est déchainé mercredi après-midi dans la commune de Ste Anne de Buais. Un bœuf estimé à 500f, qui paissait dans un champ appartenant à Mme veuve Champs, domiciliée au village de la Coutancière, fut frappé par la foudre. On le trouva couché sur le flanc, avec une corne très profondément enfoncée dans la terre.

Le 19 mars 1914, un vieux renard qui dévastait les poulaillers de Buais et notamment ceux du village de la Fiolais, a été capturé par Edouard Saoul, propriétaire. Ce gros mangeur de poules avait choisi son repaire dans un champ situé auprès du camp Romain, près du Vieux Bourg.

Le 7 décembre 1923, plusieurs cas de rage ayant été constatés dans diverses communes de l'arrondissement de Mortain et notamment à Ste Marie du Bois, Ste Anne de Buais et le Teilleul, un chien errant, ayant parcouru la région en mordant plusieurs de ses congénères. Mr le préfet de la Manche vient de prendre un arrêté à la date du 1<sup>er</sup> décembre.

Le 12 septembre 1928, Mr Fleury Fernand, 28 ans cultivateur à Buais, a déclaré à la gendarmerie, que le 29 aout, vers 7 heures, son fils, Maurice, âgé de 2 ans, qui se

trouvait dans la cour, a été mordu à la figure par son chien qui était à l'attache près de la porte de son habitation. Surpris aussi que son chien, qui ne mangeait pas, se roulait à terre, Mr Fleury songea qu'il pouvait être atteint de rage, et il l'abattit aussitôt. Il conduisit l'animal chez Girard, vétérinaire, qui constata que la bête était suspectée de rage. Quant à l'enfant, il fut examiné, par le docteur Levesque, de Domfront, qui en raison des morsures assez grave, estima qu'il devait être conduit le lendemain à l'institut Pasteur à Paris.

Le 7 au 8 septembre 1931, dans la nuit entre 1 heure et 1h30 du matin, huit lapins ont été étranglés et en partie dévorés par des chiens : Six chez Félix Belliard, agent d'assurances au Jardin, et deux chez Mme veuve Joubin, née Boisbunon, couturière au bourg de Buais.

Le 15 mai 1932, les gendarmes de service à la commission de réquisition des chevaux remarquèrent que deux chevaux appartenant à R.... et P... Portaient de graves blessures aux épaules provenant sans doute des colliers. En vertu de la loi Grammont, procès-verbal a été dressé aux propriétaires.

Le 20 février 1938 vers 16h50, Mr Courteille Henri, 54 ans cultivateur à la Gégaire, en Buais, était informé qu'un chien était en train de dévorer ses moutons dans un herbage sis à 200 mètres de son domicile ; aussitôt il s'y rendit et ne vit pas le chien qui avait dû prendre la fuite aux cris des témoins ; mais par-contre, il pouvait constater que sur six moutons, quatre étaient blessées dont trois assez légèrement, mais le quatrième était gravement mutilé à la cuisse droite. Eprouvant un préjudice de 800f, Mr Courteille porta plainte et le propriétaire du chien qui fut reconnu, Victor Fourniere, 41 ans, cultivateur au Gué-Richard, sollicita un arrangement amiable.

Le 17 février 1861, depuis 2 mois, une louve causait grand dommage dans la région et autour de Jacques Hamard, gentilhomme campagnard de St Mars-sur-la-Futaie, prés de Landivy s'organisa la battue. L'armurier Trehet fondit des balles sur place, et distribua tout ce qu'il possédait comme armement, piques, rapières, baïonnettes. La tanière ayant été repérée dans le bois de la Herouze, la louve se jeta sur un chasseur qui la blessa au flanc, une autre balle l'atteignit au cou. Elle reçut une autre décharge lui brisant l'épaule, les chasseurs la suivirent aux traces de sang. Après avoir traversé six communes, elle s'arrêta à bout de forces au milieu d'une clairière à Monthorin, en Louvigné. Dans un dernier sursaut elle se jeta dans l'étang, et c'est à bord d'une barque qu'il fallut lui donner le coup de grâce.

Provenances: Ouest-Eclair et PL, La Gazette

Photo : Louve tuée en 1861, naturalisée, visible en mairie de St Mars sur la Futaie

Mise en page : Archives du Moulin de Buais, le 30 mars 2019.